



HAL
open science

Découverte d'un potin ” à la tête casquée et au swastika” dans la cité gallo-romaine de Cemenelum (Cimiez, Nice, Alpes-Maritimes, 06) - Prolégomènes à l'étude du type

Claude Salicis

► **To cite this version:**

Claude Salicis. Découverte d'un potin ” à la tête casquée et au swastika” dans la cité gallo-romaine de Cemenelum (Cimiez, Nice, Alpes-Maritimes, 06) - Prolégomènes à l'étude du type. Mémoires de l'Institut de préhistoire et d'archéologie Alpes Méditerranée, 2021. <hal-04591400>

HAL Id: hal-04591400

<https://hal.science/hal-04591400v1>

Submitted on 28 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Découverte d'un potin

« à la tête casquée et au swastika »

dans la cité gallo-romaine de *Cemenelum*

(Cimiez, Nice, Alpes-Maritimes, 06)

Prolégomènes à l'étude du type

Claude Salicis*

Les potins sont des monnaies gauloises de bronze, non frappées, coulées « en chapelet » dans des moules généralement en argile permettant les prises d'empreintes ; cette technique, à force de répétitions avec des exemplaires qui peuvent déjà en être issus, leur confère souvent des reliefs « mous », c'est-à-dire plus ou moins flous, confus ou incomplets.

À l'exception de quelques potins « au taureau et à légende MA »¹ et des monnaies de Narbonnaise, les monnaies gauloises sont rarissimes sur le territoire des Alpes-Maritimes : aucune n'a été mise au jour sur la douzaine de sites archéologiques retenus pour une approche récente de la circulation monétaire dans l'extrême Sud-Est de la Gaule².

Toutefois, un petit bronze isolé des Bituriges Cubes (capitale : *Avaricum* - Bourges, Cher, 18) a été découvert à la fin des années 1990 sur le site de Troubade à Gourdon³.

Or, il se trouve que les collections monétaires du musée d'Archéologie de Cimiez abritent une autre monnaie biturige, un potin « à la tête casquée et au swastika » dont la présentation⁴ sert de cadre à la présente étude, plus générale, qui se propose de faire un premier point, à la fois, sur le symbole utilisé par les Celtes, sur les séries, types et variétés « au swastika », et, enfin, sur les lieux de découverte et sur la diffusion des monnaies du type découvert à Nice.

Abréviations utilisées : D ou av/, droit ou avers ; R ou rv/, revers.

* Archéologue-Numismate ; Président de l'IPAAM. Je renouvelle mes remerciements à la CGB Numismatique (Compagnie Générale de Bourse, cgb.fr), à Joël Cornu, son Président-Directeur Général, et à Émilie Bouvier, photographe et infographiste de la Société, pour l'autorisation de reproduction des clichés illustrant cette étude (les clichés de la monnaie découverte à Cimiez sont de l'auteur).

1. Salicis, Gentric, 2021, p. 69-84.

2. Salicis, 2020, p. 264-273 ; Salicis, 2021, p. 39-68.

3. Del Fabbro, 1998, p. 74. En ce qui concerne la description de cette monnaie en mauvais état (visage et partie de l'animal non visibles), lire : av/ tête à gauche à grandes mèches bouclées, grènetis sous la base du cou - rv/ cheval à gauche, trois annelets en dessous - exergue : deux lignes parallèles bordant une frise ; monnaie de type DT 3480 (Delestrée, Tache, 2007, p. 129, pl. XXII, n° 3480).

4. Je remercie Bertrand Roussel, Directeur du Musée d'Archéologie de Nice, dont l'obligeance a permis de réaliser cette étude.

Description de la monnaie découverte à Nice

La monnaie (**Fig. 1**) a été découverte en novembre 1967, dans les sédiments d'un égout, au quartier Torre di Cimella. Ce quartier, situé au sud immédiat des vestiges archéologiques conservés (amphithéâtre et thermes notamment), fait partie intégrante du vaste territoire de la cité gallo-romaine installée en 14-13 av. n. è. sur le chef-lieu de la tribu gauloise des Védiantes.

D : tête de profil à droite, casquée, menton proéminent, lèvres, œil, cou en forme de V inversé ; bourrelet périphérique ; anépigraphe.

R : swastika : croix à quatre branches fines, aux extrémités bouletées et courbées vers la gauche, avec petit globule central ; bourrelet périphérique ; anépigraphe.

Métrie : diamètre : 15,4 mm ; poids : 3,01 g ; épaisseur : 3,5 mm ; orientation : 3 h.

Chronologie : du 2^e quart au début du 4^e quart du I^{er} s. av. n. è. (-60/-25)⁵.

Observations : bon état (TB+) malgré une corrosion active (lèvres à peine discernables, œil couvert par la concrétion) ; patine verte ; séparations au burin bien marquées.

Références :

- musée de Cimiez : origine : Liste.LII.13/11.1967 ; actuelle : 2014.00.958/Plateau M10.P6.C1.
- bibliographie : Feugère, Py, 2011, p. 352 (BIT-6284).



Fig. 1 : Potin « à la tête casquée et au swastika » de Cimiez (Échelle 1 : 1)

Le swastika sur les monnaies celtiques

Le terme « swastika » vient du sanskrit et signifie « bien-être ». Il est utilisé en numismatique pour la première fois en 1905⁶. Le dessin apparaissant sur les monnaies était antérieurement désigné par « croix formée de deux branches aux extrémités recourbées » ou « croix formée de deux S ».

Le symbole, connu pour être un symbole religieux hindou, un symbole de paix, fait partie des représentations les plus répandues et les plus anciennes qui soient⁷. Il évoque, comme le triskèle omniprésent chez les Celtes, une rotation, autour d'un centre suggérant actions, manifestations, régénérations, cycles et mouvements perpétuels.

Il peut remplacer la roue, symbole chez les Celtes « d'un dieu du ciel de nature solaire », et est associé le plus souvent à une tête humaine ou à un cheval, ce dernier, animal psychopompe sacralisé, entrant même dans la composition du dessin (*infra*). Ces associations reflètent l'aboutissement de l'imaginaire celtique de la fin de l'indépendance et la matérialisation d'une « structure religieuse » transmise par les monnaies⁸.

Hormis les monnaies du trésor d'Auriol⁹ et les potins méridionaux « au swastika » (*infra*) dont le type « à la tête casquée » est l'objet de la présente étude, le monnayage celte propose divers traitements du symbole au droit ou au revers des monnaies. Il constitue un dessin original majeur ou secondaire de l'iconographie monétaire des peuples suivants¹⁰ :

5. Feugère, Py, 2011, p. 352, BIT-6284.

6. Blanchet, 1905, p. 170 ; Fischer, 1983, p. 292, n. 5.

7. Chevalier, Gheerbrant, 1994, p. 912-913.

8. Clavel-Levêque, Levêque, 1987, p. 221-223.

9. Furtwängler, 1978 : monnaies « au carré creux » ; MAN, 2020, pl. 77, n° 5018.

10. Attributions traditionnelles permettant des localisations générales de diffusion.

- Ambiens (capitale : *Samarobriva* - Amiens, Somme) : bronze (**Fig. 2**) ; av/ swastika dextrogyre ou lévogyre¹¹ formé par quatre bustes filiformes de chevaux autour d'un grand anneau centré d'un anneau ou d'un globule ; rv/ cheval à droite¹²,

- Atuatuques/Aduatuques (province de Namur ou de Hainaut, Belgique) : bronze (**Fig. 3**) ; av/ swastika dextrogyre ou lévogyre formé par quatre bustes de chevaux autour d'un anneau centré d'un globule ; rv/ cheval massif à gauche, rarement à droite¹³,

- Carnutes (capitale : *Cenabum* - Orléans, Loiret puis *Autricum* - Chartres, Eure-et-Loir) ou Durocasses (capitale : *Durocassium* - Dreux, Eure-et-Loir) : potin « aux volutes cruciformes » (**Fig. 4**) ; av/ tête à gauche, casque ou chevelure ramenée vers l'arrière, bourrelet périphérique ; rv/ swastika lévogyre décoré de volutes en formes de S, gros globule central, bourrelet périphérique¹⁴,

- Parisii/Parises (capitale : *Lutecia* - Lutèce, Paris) : bronze (**Fig. 5**) ; av/ tête ou masque de face au contour souvent perlé ; rv/ petit swastika épais dextrogyre ou lévogyre¹⁵,

- Sotiates (capitale : *Sotiatium* - Sos, Pays d'Albret, Lot-et-Garonne) : drachme (argent) (**Fig. 6**) ; av/ fleuron en forme de swastika lévogyre aux branches en forme de S ; rv/ roue à quatre rayons ou croix aux cantons décorés et épigraphes¹⁶,

- Suessions (capitale : *Noviodunum* - Soissons, Aisne) : potin (**Fig. 7**) ; av/ swastika dextrogyre décoré de volutes ; rv/ cheval à gauche¹⁷,

- Vélicasses (capitale : *Rotomagus* - Rouen, Seine-et-Marne) : bronze (**Fig. 8**) ; av/ swastika lévogyre formé par quatre bustes de chevaux ; rv/ deux volutes disposées de part et d'autre d'un axe diamétral¹⁸.

- Aulerques Éburovices (capitale : *Mediolanum Aulerorum* - Évreux, Eure) : hémistatère « à la joue tatouée et au loup »¹⁹ (**Fig. 9**) ; av/ swastika dextrogyre formé de quatre volutes, à l'arrière du cou ; rv/ cheval à droite, cavalier et loup,

- Sénons (capitale : *Agedinam* ou *Agenticum* - Sens, Yonne) ou Carnutes (*supra*) : bronze « GIAMILOS »²⁰ (**Fig. 10**) ; av/ petit swastika lévogyre derrière la nuque ; rv/ aigle,

- Calètes (capitale : *Luliobona* - Lillebonne, Pays de Caux, Seine-Maritime) : potin « aux esses et aux chevrons »²¹ (**Fig. 11**) ; av/ tête à gauche, swastika dextrogyre devant le visage ; rv/ signes décoratifs de part et d'autre d'une barre diamétrale.

11. Le swastika dextrogyre tourne à droite, ses branches sont courbées vers la gauche ; inversement, le swastika lévogyre tourne à gauche, ses branches sont courbées vers la droite.

12. Scheers, 1977 (1983), p. 567-569, pl. XVI, n° 441 ; Nash, 1987, pl. 18, n° 170 ; Delestrée, 1996, p. 75, n° 26 ; Delestrée, Tache, 2002, p. 106, pl. XXII, n° 522-525.

13. Leluwel, 1840, pl. IX, n° 25-28 ; Lambert, 1844, p. 146, pl. XI, n° 18 ; Lambert, 1864, p. 101, pl. XII, n° 24 ; Hucher, 1873, p. 105, n° 169 ; Muret, Chabouillet, 1889, p. 205-206, n° 8866-8890 ; La Tour, 1892, pl. XXXVI, n° 8868, 8885-8881 ; Déchelette, 1899, p. 6, n° 1 ; Blanchet, 1905, p. 357, fig. 317 ; Scheers, 1975, p. 105-106, pl. XXIII, n° 384 ; Scheers, 1977 (1983), p. 821-830, pl. XXVI, n° 744-747 ; Brenot, Scheers, 1996, p. 146-147, pl. XL, n° 1171-1172 ; Delestrée, 1996, p. 96, n° 64 ; Delestrée, Tache, 2002, p. 106, pl. XXIX, n° 705-706 ; Feugère, Py, 2011, p. 338, ADU-8868 ; Nick, 2015, pl. 47, BS-2/4, n° 1 ; MAN, 2020, pl. 17, n° 810, pl. 32, n° 1879, pl. 61, n° 4206, pl. 101, n° 5630, pl. 104, 5780.

14. Hucher, 1873, p. 106, n° 170 ; Muret, Chabouillet, 1889, p. 183, n° 7930-7932 ; Blanchet, 1905, p. 171, fig. 23 ; Le Clert, 1917, p. 97, pl. III, n° 245 ; Larozas, 2000, p. 50, fig. 59 ; Delestrée, Tache, 2004, p. 139, pl. XXV, n° 2630 ; Feugère, Py, 2011, p. 354, CAR-2630 ; MAN, 2020, pl. 38, n° 2331.

15. Lambert, 1844, pl. I, n° 16 ; Barthélemy, 1881, p. 131, pl. VI, n° 34 ; Muret, Chabouillet, 1889, p. 127, n° 5714 ; Blanchet, 1905, p. 170, fig. 22 ; Leblond, 1908, p. 464, n° 26 ; Scheers, 1978, p. 176, pl. XLIII, n° 853 ; Scheers, 1977 (1983), p. 704-705, pl. XXII-XXIII, n° 649-650 ; Delestrée, 1985, p. 55, n° 41 ; Delestrée, 1996, p. 50, n° 35, p. 55, n° 20 ; Delestrée, Tache, 2002, p. 89, pl. XVIII, n° 406.

16. Muret, Chabouillet, 1889, p. 77, n° 3559-3561 ; La Tour, 1892, pl. X, n° 3560 ; Blanchet, 1905, p. 284, fig. 149 ; Lengyel, 1954, p. 52, pl. III, n° 22 ; Savès, 1976, p. 201, pl. XXIII, n° 393* ; Colbert de Beaulieu, Fischer, 1998, p. 209-210, n° 122 ; Feugère, Py, 2011, p. 278, DCR-289 ; Hiriart, 2017, p. 230, 341-342, n° 875, 878-880.

17. Hucher, 1873, p. 105, n° 168 ; Muret, Chabouillet, 1889, p. 181-182, n° 7873-7876 ; La Tour, 1892, pl. XXXI, n° 7873 ; Blanchet, 1905, p. 367, fig. 341 ; Scheers, 1975, p. 92, pl. XIX, n° 324 ; Scheers, 1977 (1983), p. 776-778, pl. XXIV, n° 694 ; Brenot, Scheers, 1996, p. 135, pl. XXXIV, n° 992 ; Delestrée, Tache, 2002, p. 62, pl. X, n° 214 ; MAN, 2020, pl. 28, n° 1512.

18. Lambert, 1864, p. 100, pl. XII, n° 19 ; Muret, Chabouillet, 1889, p. 206, n° 8891-8892 ; Scheers, 1978, p. 166, pl. XL, n° 801 ; Scheers, 1977 (1983), p. 688-691, pl. XXII, n° 629 ; Delestrée, 1996, p. 96, n° 66 ; Delestrée, Tache, 2002, p. 106, pl. XXII, n° 526 ; MAN, 2020, pl. 110, n° 6022.

19. La Tour, 1892, pl. XXVIII, n° 7017 ; Lengyel, 1954, p. 55, pl. XXVII, n° 276, 281.

20. Sénons : CGB, bga_282240 ou Carnutes : La Tour, 1892, pl. XXX, n° 7570 v. ; Delestrée, Tache, 2004, p. 135, pl. XXIV, n° 2599 v.

21. CGB, bga_350865.



Fig. 2 : Ambiens (CGB, bga_424268)



Fig. 3 : Aduatuques (Hucher, 1873, n° 169)



Fig. 4 : Carnutes/Durocasses (Blanchet, 1905, n° 23)



Fig. 5 : Parsii (CGB, bga_645708)

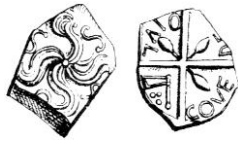


Fig. 6 : Sotiates (La Tour, 1892, n° 3560)



Fig. 7 : Suessions (Hucher, 1873, n° 168)

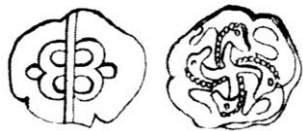


Fig. 8 : Véliocasses (Lambert, 1864, pl. XII, n°19)



Fig. 9 : Éburovices (La Tour, 1892, n° 7017)



Fig. 10 : Sénons/Carnutes (CGB, bga_282240)



Fig. 11 : Calètes (CGB, bga_350865)

Les potins méridionaux « au swastika »

Les monnaies sont classées selon l'organigramme traditionnel :

- la série correspond à un groupe de monnaies de même alliage, de typologie générale identique c'est-à-dire de même thèmes généraux pour l'avvers et/ou le revers, trouvées sur une aire de répartition limitée,
- la classe ou le type regroupe les monnaies de la série dont les avers et les revers montrent des thèmes semblables,
- les variétés distinguent les diverses façons de traiter les compositions iconographiques des types tant pour l'avvers que pour le revers,
- les variantes affichent des différences mineures.

Plusieurs types de potins portant un swastika « simple »²² à l'avvers ou au revers, autres que le type « à la tête casquée et au swastika » (*infra*), ont été répertoriés dans le Sud de la Gaule, notamment dans la basse

22. Croix formée de deux branches aux extrémités recourbées, parfois bouletées, avec globule central.

vallée du Rhône²³ ; ces types, à cause de leur relative rareté, ne bénéficient pas (encore) d'un classement par variétés ; les appellations nouvelles, qui devraient correspondre à des types, sont signalées en gras :

- potin « au masque et au swastika »²⁴ : la série des potins « au masque » offre un type au revers portant un swastika dextrogyre à quatre branches dont les premières interprétations étaient une roue aux rayons « courbes »²⁵ ; les extrémités du swastika étant nettement détachées du bourrelet périphérique propre à la plupart des potins, la dénomination du Dictionnaire doit être retenue,

- potin « **au grènetis et au petit swastika** » : la série des potins « au swastika » comprend un type très rustique²⁶ : l'avvers, qui montre une tête à gauche dont rien n'indique qu'elle est casquée, possède un pourtour formé par un gros grènetis ; les parties courbées des quatre branches du petit swastika lévogyre sont pleines ; tous les éléments, dont le cercle du pourtour du revers, sont très épais ; ce type est dissocié du type étudié,

- potin « **aux rameaux et au swastika** » : la série des potins « aux rameaux » contient un type avec un swastika dextrogyre à quatre branches²⁷,

- potin « **à l'Y et au swastika** » : la série des potins « à l'Y »²⁸ ou « à la roue à trois rayons »²⁹ comprend un type avec un swastika « fermé » pourvu d'un gros globule central, rappelant une « rosace à quatre pétales » ; les swastikas possédant une ou plusieurs branches fermées n'étant pas rares, il semble approprié de rattacher cette monnaie aux types « au swastika » tel, par exemple, le potin « à la tête casquée et au swastika » découvert au Mont Beuvray (Saône-et-Loire)³⁰,

- potin « aux croissants imbriqués »³¹ ou « à la tête de Janus »³² : la série des potins « à la tête janiforme » ou « aux croissants imbriqués » contient un type, avec un swastika à quatre branches au revers, dont l'avvers évoque une tête de Janus composée de deux paires de segments de cercles, un long et un court imbriqués, placés verticalement et adossées de part et d'autre de l'axe diamétral de coulée,

- potin « à la tête de Janus »³³ : la série précitée des potins « à la tête janiforme » ou « aux croissants imbriqués » propose également un type qui, à ce jour et au regard de la documentation (*infra*), semble incertain ; si un type « aux croissants imbriqués » avec un revers « au swastika » existe bien, si un type « à la tête de Janus » avec un revers « au quadrupède »³⁴ existe bien, l'avvers de la monnaie illustrant le type proposé est sans doute à rapprocher de celui de la monnaie biturige « au swastika »³⁵ ou de celui du potin « au swastika » à cinq branches³⁶ (tête casquée à droite) ; pour comparaison, l'avvers du PTM-351 ne présente ni l'inégalité des espaces utiles aux gravures des têtes ni la disparité iconographique des deux têtes supposées, différences bien observables sur le PTM-352. Au-delà du visuel iconographique, le doute transparait également dans la bibliographie. Le Dictionnaire³⁷ ne donne pas de source. Le corpus des « Monnaies de potin du Sud-Est de la Gaule »³⁸ ne mentionne pas ce type. Seuls, les Bulletins Numismatiques publiés dans les Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre³⁹ évoquent deux exemplaires, au moins, « aux têtes adossées », eux aussi, pour le moins douteux⁴⁰ :

23. Présentation des potins selon les séries du Dictionnaire (Feugère, Py, 2011).

24. Feugère, Py, 2011, p. 204, PTM-312.

25. Larozas, 2000, p. 43, fig. 47.

26. Larozas, 2000, p. 49, fig. 58 ; Feugère, Py, 2011, p. 207, PTM-344.

27. Feugère, Py, 2011, p. 209, PTM-383.

28. Feugère, Py, 2011, p. 210, PTM-392.

29. Larozas, 2000, p. 48, fig. 56.

30. DAG, 1875, n° 224 ; Gruel, Popovitch, 2007, p. 221, n° 114.

31. Feugère, Py, 2011, p. 208, PTM-353.

32. Larozas, 2000, p. 52, fig. 64.

33. Feugère, Py, 2011, p. 208, PTM-352.

34. Larozas, 2000, p. 51, fig. 62 ; Feugère, Py, 2011, p. 207, PTM-351.

35. Feugère, Py, 2011, p. 352, BIT-6284.

36. Feugère, Py, 2011, p. 206, PTM-342.

37. Feugère, Py, 2011, p. 208.

38. Larozas, 2000, p. 51-53.

39. Fischer, 1983, p. 294, n. 12.

40. Il en va de même du potin « janiformisé », probablement séquane, au quadrupède à gauche (vestige du taureau massaliète) et « à la grosse tête » (tête de profil à gauche avec bandeau séparant le dessin en deux), publié par É. Lambert en 1864 (Lambert, 1864, p. 67, pl. I, n° 17).

- MSAC, II, p. 332 :

21 Têtes adossées frustes ? Filet autour du flan.

R/ Croix à branches recourbées, filet autour, potin.

Le terme « frustes » et le point d'interrogation imposent le doute.

Sur la planche II, le dessin 21 montre un avers, apparemment placé à l'envers (à faire pivoter de 180°), avec une tête dégénérée à droite.

Ce dessin a été repris dans Settlement & Coinage in Central Gaul⁴¹ et décrit ainsi :

*Globular head to right as (C) with central vertical division*⁴² (Tête globulaire à droite [...] avec division centrale verticale). Le terme « globulaire » suggère une tête dégénérée et non une tête janiforme,

- MSAC, IV, p. 338 :

Les autres pièces rencontrées [...] sont aux types des potins vulgaires n° [...] 21 [...] (Bul. n° II).

Ici aussi, le terme « vulgaires » indique qu'aucun type précis ne peut être avancé,

- MSAC, XIV, p. 328 :

M. [...] a trouvé une pièce gauloise en potin. N° 21 de notre Bulletin n° 2 :

Au droit : deux têtes globuleuses adossées.

R/ Croix aux branches recourbées.

Il convient de remarquer que le point d'interrogation, indiqué dix-huit ans plus tôt, a disparu, et que le terme « globuleuses », suggérant une tête sans description précise possible, donc dégénérée, est ajouté.

Les potins « à la tête casquée et au swastika »

Le type apparaît en 1837⁴³. La Revue de la Numismatique Française (*sic*) publie en fait deux variétés du type : une à la tête à droite et au swastika dextrogyre, une à la tête à gauche et au swastika fermé (**Fig. 12**).



Fig. 12 : Les deux premières variétés connues du type (La Saussaye, 1837)

En 1840, ces deux types sont repris dans l'Atlas de l'ouvrage « Type gaulois ou celtique »⁴⁴.

Une nouvelle variété avec la tête à gauche et un swastika dextrogyre est présentée en 1844 dans « Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France »⁴⁵ (**Fig. 13**). D'autres suivront.

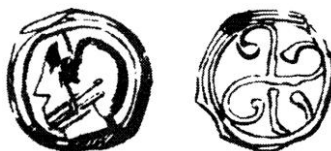


Fig. 13 : La troisième variété connue (Lambert, 1844)

Indépendamment des variétés, des découvertes régionales et de l'existence supposée ou « probable »

41. Nash, 1978, II, pl. 25, n° 604.

42. Nash, 1978, I, p. 231, D.

43. La Saussaye, 1837, p. 247, pl. VII, n° 9 et 10.

44. Lelewel, 1840, pl. VIII, n° 12 (n° 9 de La Saussaye) et pl. VII, n° 71 (n° 10 de La Saussaye).

45. Lambert, 1844, p. 17, 117, pl. I, n° 4.

d'ateliers de production en Gaule méditerranéenne⁴⁶, le type correspond au potin BN 6284⁴⁷ (**Fig. 14**) dont l'attribution aux Bituriges Cubes est vraisemblable⁴⁸ :

D : tête réaliste de profil à droite, casquée ; bourrelet périphérique ; anépigraphe.

R : swastika : croix à quatre branches⁴⁹, aux extrémités bouletées et courbées, avec petit globule central ; bourrelet périphérique ; anépigraphe.



Fig. 14 : Potin du type BN 6284 (Leblond, 1908)

Précisions sur la description générale du type

Lorsqu'ils existent, les qualificatifs utilisés dans les études, ouvrages de références ou catalogues de vente pour décrire la tête de profil (attributs : casque, filet à cheveux ; physionomies : fruste, barbare, silhouette, globuleuse, stylisée, ultra stylisée, schématisée, schématique...) ne s'appliquent pas systématiquement à un dessin bien défini.

Cette indifférenciation implique obligatoirement une perte d'informations pouvant concerner les lieux de fabrication, la circulation, les chronologies, l'abondance ou la rareté des frappes... Il semble donc important, avant toute chose, de faire un tri iconographique et de préciser, autant que faire se peut, les adjectifs à appliquer à tel ou tel aspect de la tête lue avant, par exemple, toute tentative d'attribution.

Tête « casquée » ou tête « à chevelure rassemblée en arrière » ?

Plusieurs détails figurant sur la plupart des gravures de l'objet couvrant l'arrière de la tête suggèrent fortement un casque plutôt qu'un filet à cheveux : forme très bombée, bourrelet souvent épais au niveau du front en bordure de l'objet couvrant, appendice(s) situé(s) au niveau du cou rappelant une jugulaire et/ou une paragnathide (couvre-joue) et/ou le couvre-nuque de certains casques gaulois (types « Alise-Sainte-Reine », « Port » ou « Weisenau »). Le terme « casquée » peut donc être retenu.

Tête « réaliste », tête « dégénérée » ou tête « schématisée » ?

Tête réaliste

Tous les éléments constituant une tête sont représentés et discernables (**Fig. 15**) : front, œil, nez, lèvres ou bouche, menton, joue, cou ; le tout offrant une représentation de la tête dans un style réaliste⁵⁰ ; seule l'oreille, cachée par le casque, est absente.

Tête dégénérée

La notion de dégénérescence s'applique à deux aspects du dessin.

Le premier concerne les monnaies dont les gravures, de bonne facture et non « usées », sont modifiées

46. Feugère, Py, 2011, p. 207.

47. Muret, Chabouillet, 1889, p. 139, n° 6284-6294 ; Feugère, Py, 2011, p. 352, BIT-6284.

48. Fischer, 1983.

49. Le potin au swastika à cinq branches (Chabot, 1985, p. 58, fig. 3, n° 73, p. 62 ; Feugère, Py, 2011, p. 206, PTM-342) n'est considéré ni comme un type ni comme une variété ; issu manifestement d'une gravure confuse, il constitue tout au plus une variante.

50. Larozas, 2000, p. 46, fig. 50 ; Delestrée, Tache, 2007, p. 132, pl. XXIII, n° 3502.

(Fig. 16) et s'éloignent peu à peu de la tête réaliste⁵¹.

Le second englobe potentiellement toutes les monnaies dont les gravures (originelles ou modifiées) sont dégradées (Fig. 17) et deviennent peu à peu floues, incomplètes, aplaties.... Au stade ultime, l'arrière de la tête et le visage sont réduits à deux globules allongés plus ou moins informes, séparés par une barre diamétrale⁵² ; ces dégénérescences sont liées soit au mode de fabrication des potins (prises d'empreintes répétées par pression dans les moules d'argile, parfois avec des monnaies déjà issues de ce procédé), soit à des imitations simplifiées ou maladroitement provenant de coins rapidement créés soit en territoire biturige, soit en territoires extérieurs. Là encore, il pourrait s'avérer crucial de distinguer, parmi les monnaies dégradées, celles du modèle initial (tête réaliste) de celles aux dessins modifiés.

Pour ces monnaies, la détermination du sens de la tête peut poser problème ; même si le plus volumineux des globules allongés peut être considéré comme l'arrière de la tête (casque), l'absence de tout vestige ou indice iconographique relatif au visage ne permettrait pas de trancher⁵³.

Tête schématisée

Toute volonté de réalisme a été écartée (Fig. 18). Pour la partie avant de la tête, le visage est réduit à un simple arc de cercle ou croissant évoquant à la fois la bouche, le nez et le menton ; l'œil est parfois matérialisé par un creux. En ce qui concerne la partie arrière de la tête, un demi-disque bombé représente le casque. Ces deux parties sont séparées par un long T inversé⁵⁴. Cette schématisation voulue, qui n'est pas une dégénérescence, se retrouve sur les potins méridionaux « au long cou »⁵⁵.



Fig. 15 : Tête réaliste
CGB, v15_0419



Fig. 16 : Tête dégénérée
CGB, bga_472495



Fig. 17 : Tête dégénérée
CGB, v23_0810



Fig. 18 : Tête schématisée
CGB, v57_0444

Choix des données

De façon générale, les descriptions détaillées avec dessins et/ou photographies et les informations métrologiques complètes relatives aux monnaies de sites connues sont souvent absentes ou incomplètes⁵⁶.

Le Dictionnaire donne, pour les potins méridionaux « au swastika », des fourchettes concernant les diamètres et les poids, toutes provenances confondues. Ces données, importantes, ne sont pas suffisantes et les détails par communes et sites sont incomplets.

Ainsi, toutes localisations confondues, afin de faire ressortir des groupes aux faciès iconographiques distincts, de proposer un classement, d'établir une comparaison métrologique, d'apercevoir une filiation iconographique entre les potins bituriges et ceux de la basse vallée du Rhône répertoriés dans le Dictionnaire⁵⁷, il a été pris en compte, à titre d'hypothèse de travail, un lot de monnaies de provenances inconnues pouvant être considéré comme aléatoire, à la fois conséquent et complet tant au niveau de l'iconographie que de la métrologie : les données⁵⁸ des 47 exemplaires⁵⁹ figurant sur le site de la Compagnie Générale de Bourse (CGB, cgb.fr) ont été rassemblées dans le tableau suivant (Fig. 19).

Diamètres en mm, poids en g ; *réa.* : réaliste, *dég.* : dégénérée, **sch.** : schématisée.

TD : tête à droite ; TG : tête à gauche ; SL : swastika lévogyre ; SD : swastika dextrogyre.

51. DAG, 1875, n° 224 est une « bonne » gravure qui n'a plus rien à voir avec BIT-6284. Tout comme CGB, bga_472495. Ces gravures modifiées, de bonnes factures, pourraient, dans l'avenir et en fonction de leur nombre, constituer autant de sous-variétés aux têtes dégénérées particulières.

52. Larozas, 2000, p. 46, fig. 51, 52, p. 47, fig. 53, 54 ; Feugère, Py, 2011, p. 206, PTM-343.

53. Variétés « indéterminées » qui n'ont pas été rencontrées parmi les monnaies examinées dans le cadre de cette étude.

54. Larozas, 2000, p. 48, fig. 55 ; CGB, v57_0444.

55. Gentric, 1981, p. 39-43, pl. XV, n° 425-427 ; Larozas, 2000, p. 15 et s. ; Delestrée, Tache, 2007, p. 113, pl. XIX, n° 3391 ; Feugère, Py, 2011, p. 201, PTM-224, p. 202, PTM-234.

56. Leur recherche sur les éventuels lieux de dépôt ou d'exposition des monnaies dépasse le cadre de cette étude.

57. Feugère, Py, 2011, p. 206-207.

58. Quelques orientations, des têtes notamment, ont été rétablies.

59. Attribution « incertaine » aux Bituriges. Onze exemplaires figurant dans des lots n'ont pas été retenus faute d'éléments métrologiques.

N	TD/SL		TG/SL		TD/SD		TG/SD		Références v vente et/ou bga_
	Diamètres	Poids	Diamètres	Poids	Diamètres	Poids	Diamètres	Poids	
1	15,1 (dég.)	2,76							v28_0723 158972
2	15,9 (dég.)	3,23							v26_0628
3	16,5 (dég.)	2,38							197772
4	16,5 (dég.)	3,73							266004
5	16 (dég.)	2,51							616542
6	16 (dég.)	2,52							517434
7	15,5 (dég.)	2,64							266000
8	17 (dég.)	3,42							608916
9			16 (dég.)	2,07					167842
10					16 (réa.)	2,84			574037
11					17 (dég.)	3,01			v09_0783
12					15,5 (dég.)	2,47			229914
13					16,5 (dég.)	2,57			350883
14					17 (dég.)	2,68			v23_0810
15					17,3 (dég.)	2,73			154235
16					16 (dég.)	3,33			229847
17					14,5 (réa.)	2,55			v23_0809
18					16 (réa.)	2,23			v15_0419
19					14,5 (dég.)	2,27			151513
20					15,5 (réa.)	2,95			520395
21					15,5 (réa.)	2,61			v15_0420
22					16 (réa.)	2,37			172857
23					17 (dég.)	3,29			503816
24					15,5 (réa.)	3,06			270142 644891
25					16,5 (dég.)	2,65			266003
26					15,5 (réa.)	2,94			563174
27					15 (réa.)	3,53			v08_0899
28					15,6 (dég.)	2,89			151514
29					17 (réa.)	3,64			388587
30					17 (réa.)	2,30			515184
31					15 (réa.)	2,91			203027
32					16 (dég.)	2,74			192610
33					16 (dég.)	2,84			266002
34					16 (dég.)	2,55			568855
35					15,5 (réa.)	3,17			167845
36					17,5 (réa.)	3,70			241880
37					17,5 (dég.)	3,21			357022
38					16,5 (dég.)	2,83			266001
39					15,5 (réa.)	2,80			472495
40					18 (dég.)	3,53			307073
41					17 (réa.)	3,35			554360
42							15 (sch.)	1,59	v57_0444
43							15,5 (dég.)	3,18	167846
44							16 (dég.)	2,97	266005
45							15 (dég.)	2,98	210306
46							16 (dég.)	2,31	385029
47							16 (dég.)	3,42	266006

Fig. 19 : Tableau général des données de 47 potins « à la tête casquée et au swastika » : métrologie et faciès

Répartition des physionomies

Les têtes des 47 potins retenus se répartissent ainsi :

- 1 seul a une tête schématisée (n° 42),
- 16 ont une tête de style réaliste (n° 10, 17, 18, 20 à 22, 24, 26, 27, 29 à 31, 35, 36, 39, 41),
- 30 présentent une tête plus ou moins dégénérée.

Variétés

Pour aller plus loin, ce n'est que par la ventilation détaillée qu'un peu de clarté sur les attributions et les hypothèses « importation » et « imitation » pourra émerger de la somme des informations potentielles et actuellement inconnues ou entremêlées. La prise en compte de toutes les données (métrologie et localisation notamment) n'aura de sens qu'appliquée à des variétés précises.

À titre d'exemple, pour les onze exemplaires du musée de Lyon, la seule donnée distinctive, en tant que « variante », donc, a priori, d'intérêt moindre, est le sens de la tête. Cette donnée serait effectivement mineure s'il était impossible de penser que la monnaie n° 826, par exemple, issue de coins différents (tête à gauche et swastika fermé), puisse être plus tardive, ce qui ne peut être le cas.

Toujours à Lyon, 818, 819, 820, 826 ont des têtes réalistes mais des sens et des swastikas différents ; 821 à 825, 827, 828 ont des têtes dégénérées à sens différents et également des swastikas différents.

Enfin, il est étonnant que le sens de la tête ait engendré des « variantes » et pas celui des swastikas.

Le classement proposé prend en compte essentiellement des monnaies figurant dans la bibliographie numismatique. Sont retenus, le sens de la tête, le sens du swastika, la physionomie de la tête.

TD : tête à droite, TG : tête à gauche, SL : swastika lévogyre, SD : swastika dextrogyre, SF : swastika fermé ; réa. : réaliste, dég. : dégénérée, sch. : schématisée ; * : variété orpheline.

Variété 1 (TD/SL)

- **variété 1.1** : TD réa./SL

Barthélemy, 1881, pl. VI, n° 33⁶⁰ ; Blanchet, 1905, p. 170, Fig. 21 ; Larozas, 2000, p. 46, fig. 50 ; Feugère, Py, 2011, p. 206, PTM-342.

- **variété 1.2** : TD dég./SL

Nash, 1978, II, pl. 25, n° 604 ; Fischer, 1983, p. 292, Fig. 2 ; Chabot, 1985, Fig. 3, p. 62, n° 73 ; Feugère, Py, 2011, p. 206, PTM-341 ; Maurel, 2016, p. 204, n° 1085.

- **variété 1.3** : TD sch./SL*

Variété 2 (TG/SL)

- **variété 2.1** : TG réa./SL*

- **variété 2.2** : TG dég./SL

Brenot C., Scheers S., 1996, p. 116, pl. XXIX, n° 824 ; Larozas, 2000, p. 47, fig. 53.

- **variété 2.3** : TG sch./SL

Maurel, 2016, p. 204, n° 1086.

Variété 3 (TD/SD)

- **variété 3.1** : TD réa./SD

La Saussaye, 1837, p. 247, pl. VII, n° 9 ; Lelewel, 1840, pl. VIII, n° 12 ; Muret, Chabouillet, 1889, p. 139, n° 6284-6294 ; Leblond, 1908, p. 469-470, n° 43-44, fig. ; Brenot C., Scheers S., 1996, p. 116, pl. XXIX, n° 818, 819, 820 ; Delestrée, Tache, 2007, p. 132, pl. XXIII, n° 3502 ; Feugère, Py, 2011, p. 352, BIT-6284.

60. Le dessin de la planche VI ne correspond pas à la description de la page 130 (*infra*) (17 monnaies trouvées).

- **variété 3.2** : TD dég./SD

Nash, 1978, II, pl. 25, n° 601, 602, 603 (têtes apparemment présentées à l'envers) ; Scheers, 1982, p. 103, pl. IV, n° 175-176, p. 106, n° 174-175 (*sic*) ; Brenot C., Scheers S., 1996, p. 116, pl. XXIX, n° 821 ; Larozas, 2000, p. 46, fig. 51 ; Wigg-Wolf, 2009, p. 408, 419, n° C9 (avers apparemment présenté à l'envers) ; Feugère, Py, 2011, p. 206, PTM-343 ; Le Dantec, Olivier, Tache, 2020, pl. 48, n° 3029, pl. 117, n° 6336.

- **variété 3.3** : TD sch./SD*

Variété 4 (TG/SD)

- **variété 4.1** : TG réa./SD

Lambert, 1844, p. 17, 117, pl. I, n° 4 ; Scheers, 1978, p. 102, pl. XX, n° 423.

- **variété 4.2** : TG dég./SD

Barthélemy, 1881, p. 130, n° 33 ; Gentric, 1981, p. 45-46, pl. XV, n° 439 ; Brenot C., Scheers S., 1996, p. 116, pl. XXIX, n° 822, 823, 825 ; Larozas, 2000, p. 46, fig. 52 ; Maurel, 2016, p. 204, n° 1087 ; Le Dantec, Olivier, Tache, 2020, pl. 117, n° 6328.

- **variété 4.3** : TG sch./SD

Larozas, 2000, p. 48, fig. 55.

Variété 5 (TD/SF)

- **variété 5.1** : TD réa./SF*

- **variété 5.2** : TD dég./SF

Wigg-Wolf, 2009, p. 408, 419, n° C8 (avers apparemment présenté à l'envers) ; Le Dantec, Olivier, Tache, 2020, pl. 117, n° 6323.

- **variété 5.3** : TD sch./SF*

Variété 6 (TG/SF)

- **variété 6.1** : TG réa./SF*

- **variété 6.2** : TG dég./SF

La Saussaye, 1837, p. 247, pl. VII, n° 10 ; Lelewel, 1840, pl. VII, n° 71 ; DAG, 1875, n° 224 ; Brenot C., Scheers S., 1996, p. 116, pl. XXIX, n° 826, 827, 828 ; Larozas, 2000, p. 47, fig. 54 ; Gruel, Popovitch, 2007, p. 221, n° 114, p. 353, n° 1974, 1975 ; Le Dantec, Olivier, Tache, 2020, pl. 116, n° 6292.

- **variété 6.3** : TG sch./SF*

Avec 32 exemplaires (16 TD dég./SD et 16 TD réa./SD), les potins avec tête à droite et swastika dextrogyre sont les plus nombreux. Suivent, les potins avec tête à droite et swastika lévogyre (8 TD dég./SL), les potins avec tête à gauche et swastika dextrogyre (5 TG dég./SD et 1 TG sch./SD), le potin avec tête à gauche et swastika lévogyre (1 TG dég./SL).

Globalement, la tête à droite est largement majoritaire (40 sur 47).

Variantes

Parmi les variantes, il est signalé :

- variante a : swastika aux extrémités bouletées,
- variante b : swastika à cinq branches (gravure confuse) et à gros globule central,
- variante c : swastika à six branches⁶¹ (gravure confuse) et à gros globule central,
- variante d : tête schématisée avec anneau central sur la barre diamétrale⁶².

61. Maurel, 2016, p. 204, n° 1090.

62. Maurel, 2016, p. 204, n° 1086.

Ainsi, à titre d'exemples :

- le potin trouvé à Nice appartient à la variété 3.1, variante a,
- les potins PTM-342 et PTM-352 sont à classer dans la variété 1.1, variante b,
- le potin CGB, v57_0444 (n° 42) illustre la variété 4.3, variante a.

Métriologie

Le tableau général (CGB global) permet de calculer les diamètres et les poids maximaux, minimaux et moyens de l'ensemble des potins du lot (**Fig. 20**) puis des seuls potins à la tête réaliste (**Fig. 21**). Le troisième tableau permet de comparer ces données avec les chiffres du Dictionnaire (**Fig. 22**).

TD/SL		TG/SL		TD/SD		TG/SD	
Diamètres	Poids	Diamètres	Poids	Diamètres	Poids	Diamètres	Poids
M : 17	M : 3,73	M : 16	M : 2,07	M : 18	M : 3,70	M : 16	M : 3,42
m : 15,1	m : 2,38	m : 16	m : 2,07	m : 14,5	m : 2,23	m : 15	m : 1,59 (2,31)
my : 16,1	my : 2,90	my : 16	my : 2,07	my : 16,2	my : 2,89	my : 15,6 (15,7)	my : 2,74 (2,97)
SL				SD			
Diamètres		Poids		Diamètres		Poids	
M : 17		M : 3,73		M : 18		M : 3,70	
m : 15,1		m : 2,07		m : 14,5		m : 1,59 (2,23)	
my : 16,1		my : 2,49		my : 15,9 (16)		my : 2,82 (2,93)	
Potins « à la tête casquée et au swastika » (swastika à quatre branches)							
Diamètres				Poids			
M : 18				M : 3,73			
m : 14,5				m : 1,59 (2,07)			
my : 16 (16,1)				my : 2,66 (2,71)			

Fig. 20 : Métriologie des potins « à la tête casquée et au swastika » (CGB global)
(M : maximum, m : minimum, my : moyen ; entre parenthèses : chiffres sans la monnaie n° 42)

TD/SL		TG/SL		TD/SD		TG/SD	
Diamètres	Poids	Diamètres	Poids	Diamètres	Poids	Diamètres	Poids
M : -	M : -	M : -	M : -	M : 17,5	M : 3,70	M : -	M : -
m : -	m : -	m : -	m : -	m : 14,5	m : 2,23	m : -	m : -
my : -	my : -	my : -	my : -	my : 15,9	my : 2,93	my : -	my : -
SL				SD			
Diamètres		Poids		Diamètres		Poids	
M : -		M : -		M : 17,5		M : 3,70	
m : -		m : -		m : 14,5		m : 2,23	
my : -		my : -		my : 15,9		my : 2,93	
Potins « à la tête casquée et au swastika » (tête à droite/swastika dextrogyre à quatre branches)							
Diamètres				Poids			
M : 17,5				M : 3,70			
m : 14,5				m : 2,23			
my : 15,9				my : 2,93			

Fig. 21 : Métriologie des potins « à la tête casquée et au swastika » (CGB réaliste)
(M : maximum, m : minimum, my : moyen)

Types	SL			SD			Indéterminés		
	Nbr	Diamètres	Poids	Nbr	Diamètres	Poids	Nbr	Diamètres	Poids
Dictionnaire	10	15-18	1,20-2,90	7	15-19	1,40-3,00	14	15-19	1,20-2,70
CGB global	9	15,1-17	2,07-3,73	38	14,5-18	1,59-3,70	-	-	-
CGB global sans n° 42	9	15,1-17	2,07-3,73	37	14,5-18	2,23-3,70	-	-	-
CGB réaliste	-	-	-	16	14,5-17,5	2,23-3,70	-	-	-

Fig. 22 : Métrologies comparées des potins « à la tête casquée et au swastika »

Il ressort des tableaux une différence notable entre les potins méridionaux (Dictionnaire) et ceux supposés provenir indistinctement des deux aires de répartition évoquées (moyenne Loire et basse vallée du Rhône, voire de l'ensemble du territoire gaulois) (CGB global) : si les diamètres des premiers sont légèrement supérieurs à ceux des seconds, leurs poids sont nettement inférieurs.

Toutes variétés confondues, cette seule constatation permet-elle de confirmer l'existence d'imitations locales⁶³ plus légères, plutôt que d'importations de monnaies bituriges plus lourdes, lesquelles sont forcément comprises, voire majoritaires dans le lot étudié ? La question se heurte à la possibilité de fabrications bituriges de basse qualité (*infra*).

Deux autres informations sont intéressantes.

La première est l'existence, dans le lot, d'une seule variété à la tête réaliste, la variété 3.1 (TD réa./SD), celle du potin trouvé à Nice (15,4 mm/3,01 g) correspondant à la monnaie biturige BIT-6284⁶⁴. Ceci peut refléter l'époque, que l'archéologie devra préciser, des premières frappes du type, période durant laquelle les coins de physionomies et/ou de sens différents n'existent pas encore.

La seconde indique qu'au sein du lot (CGB global) les monnaies de cette variété 3.1 (CGB réaliste), avec des diamètres équivalents, voire inférieurs (15,9 mm contre 16 (ou 16,1)), sont plus lourdes (moyennes : 2,93 g contre 2,66 (ou 2,71)). Cela peut être mis au profit de l'hypothèse précédente, à savoir que la variété 3.1 à la tête réaliste, d'origine biturige, serait un prototype pour les autres variétés, notamment pour celles plus frustes et plus légères (tête dégénérée et tête schématisée), c'est-à-dire les « imitations » maladroites trouvées en Gaule méditerranéenne, qu'elles soient bituriges ou locales.

Provenances

Les provenances (**Fig. 23**) des potins « à la tête casquée et au swastika », toutes variétés confondues, s'appuient sur les listes de monnaies de sites ou de musées d'origines connues.

Au regard des inventaires successifs publiés par plusieurs auteurs pour un même site ou département, les nombres retenus sont les plus probables :

- un dénombrement entre crochets indique que la ou les monnaies font partie d'un précédent dénombrement,
- le dénombrement entre parenthèses est celui de l'auteur cité,
- le signe + indique la présence sans dénombrement global ou partiel,
- un nombre suivi du signe + signale un nombre minimum de monnaies,
- CdB : selon J.-B. Colbert de Beaulieu.

Les monnaies PTM-34X du Dictionnaire sont mentionnées mais devront faire l'objet d'une confirmation du type et d'un classement par variétés.

Pays Départements	Communes	Sites	Nombres	Références bibliographiques
Allemagne				
	Rockenhausen et Kirchheimbolanden	Donnersberg (Mont Tonnerre)	2	Wigg-Wolf, 2009 [2]

63. Fischer, 1983, p. 298.

64. Feugère, Py, 2011, p. 352.

Pays Départements	Communes	Sites	Nombres	Références bibliographiques
France				
Allier	Néris-les-Bains	Commune	3	Blanchet, 1905 (3), p. 500 (3) Nash, 1978, I (2) Scheers, 1982 (3) Fischer, 1983, CdB (1)
	-	-	[1]	Scheers, 1978 (1)
Alpes-Maritimes	Nice	<i>Cemenelum</i>	1	Salicis, 2021 (1)
Bouches-du-Rhône	Lançon	Les Escalèdes	1	Gentric, 1981 (1) Feugère, Py, 2011 (1) 34X
	Les Pennes-Mirabeau	La Cloche	1	Fischer, 1983 (1) Chabot, 1985 (1) Feugère, Py, 2011 (1)
	Le Puy-Sainte-Réparate	La Quille	1	Feugère, Py, 2011 (1)
	-	-	1	Feugère, Py, 2011 (1)
Cher	Bourges	Commune, Alentours, Villa gallo-romaine de Levet	8	MSAC, 1868, p. 332 (3), 1870/71/72, p. 338 (1), 1873/74, p. 323 (3), 1886/87, p. 328 (1) Nash, 1978, I (3) Scheers, 1982 (+) Fischer, 1983 (8)
	Saint-Martin (prieuré) près Bourges	Cimetière gallo-romain	1	MSAC, 1869, p. 303 (1) Nash, 1978, I (1) Fischer, 1983 (1)
	-	-	1	Buhot de Kersers à Barthélemy, Cher (1) Fischer, 1983 (1)
	Bourges	Commune	[9]	Blanchet, 1905 (2) Blanchet, 1905, p. 507 (3) Brenot, Scheers, 1996 (9)
	Bourges	Alentours	[1]	Blanchet, 1905, p. 507 (1) Nash, 1978, I (1)
	Bourges	Berry	[2]	Nash, 1978, I (2)
	-	-	[2]	Scheers, 1978 (2)
	Chateameillant	Commune	1+	Nash, 1978, I (1+)
	Vauvert-en-Bourges	Commune	1	Fischer, 1983, CdB (1)
Côte-d'Or	Alise-Sainte-Reine	Oppidum gallo-romain et environs	4	Fischer, 1995, p. 41 (1) MAN, 2020, n° 6292, 6323, 6328, 6336 (4)
Essonne	Saint-Chéron	Commune	1	Fischer, 1983, CdB (1)
Gard	Alès	L'Ermitage	2	Dedet, Salles, 1981 (1) Gentric, 1981 (1) Feugère, Py, 2011 (2) Feugère, Py, 2011 (1) 34X
	Brignon	Serre de Brienne	1	Gentric, 1981 (1) Feugère, Py, 2011 (1) 34X
	Laudun-l'Ardoise	Camp de César	1	Blanchet, 1905 (1), p. 504 (1) Nash, 1978, I (1) Scheers, 1982 (1) Gentric, 1981 (1) Feugère, Py, 2011 (1) 34X
	Nages	Les Castels	1	Gentric, 1981 (1) Feugère, Py, 2011 (1)
	Mons et Monteils	Vié-Cioutat	1	Gentric, 1981, p. 46, n. 46 (1) Feugère, Py, 2011 (1)
	Villevieille	-	1	Feugère, Py, 2011 (1)
	-	-	[1]	Scheers, 1978 (1)

Pays Départements	Communes	Sites	Nombres	Références bibliographiques
Haute-Garonne	Vieille-Toulouse	Oppidum	2	Blanchet, 1905, p. 506 (1) Nash, 1978, I (1) Fischer, 1983, CdB (1) Boudet, 1995 (2) Feugère, Py, 2011 (2) Feugère, Py, 2011 (1) 34X
	Vieille-Toulouse	Oppidum	3	Feugère, Py, 2011 (3) (BIT-6284)
Hérault	Lattes	Commune	5	Feugère, Py, 2011 (5)
	Loupian	Marinesque	1	Feugère, Py, 2011 (1)
	Saint-Pargoire	-	1	Feugère, Py, 2011 (1) 34X
Indre	Levroux	Château-Gaillard	1	Fischer, 1983 (1) Fischer, 1984 (1)
Indre-et-Loire	Amboise	Les Chateliers/Chatelliers Butte de César	1+	La Saussaye, 1837 (+) Scheers, 1982 (+)
	Fondettes	Commune (trésor)	2	Philippon, 1956 Nash, 1978, I (2) Fischer, 1983, CdB (1) Sarthe, 1997 (2)
	Francueil	Commune	1	Sarthe, 1997 (1)
	Vernou-sur-Brenne	Commune	2	Nash, 1978, I (2) Maugard, 1981 (1) Fischer, 1983, CdB (1)
	Vouvray	Commune	1	Fischer, 1983, CdB (1)
	-	-	[3]	Scheers, 1978 (3)
Loir-et-Cher	Soings-en-Sologne Gièvres	Communes	2+	La Saussaye, 1837 (2+) Blanchet, 1905 (+) Nash, 1978, I (+) Scheers, 1982 (+) Brenot, Scheers, 1996 (2)
	Noyers-sur-Cher	-	1	Blanchet, 1905 (1) Scheers, 1982 (1) Brenot, Scheers, 1996 (1)
	Couffi/Couffy	Commune	1	Nash, 1978, I (1) Fischer, 1983, CdB (1)
	-	-	[3]	Scheers, 1978 (3)
Maine-et-Loire	Angers près Gaillac (Tarn)	Commune	1	Scheers, 1982 (1) Fischer, 1983 (1)
	-	-	[1]	Scheers, 1978 (1)
Nièvre	Larochemillay	Mont Beuvray	2	Scheers, 1982 (2)
Nièvre/ Saône-et-Loire	Glux-en-Glenne	Mont Beuvray, Bibracte	2	DAG, 1875 (1) Blanchet, 1905 (1) Fischer, 1983 (2) Gruel, Popovitch, 2007 (2)
	-	-	[1]	Scheers, 1978 (1)
Oise	Bailleul-sur-Thérain	Mont César	17	Barthélemy, 1881 (17) Blanchet, 1905 (17) Scheers, 1982 (17) Fischer, 1983 (17) Fischer, 1983, CdB (17) Brenot, Scheers, 1996 (1)
	Beauvais	-	2	Leblond, 1908
	Vendeuil-Caply	Temple des Châtelets	1	Fischer, 1983, CdB (1) Delestrée, 1985 (1)
	-	-	[1]	Scheers, 1978 (1)
Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	Commune	1	Blanchet, 1905, p. 500 (1) Nash, 1978, I (1)

Pays Départements	Communes	Sites	Nombres	Références bibliographiques
	Corent	Oppidum	2	Fischer, 1983 (2)
Somme	Chilly	Fanum	2	Scheers, 1982 (2) Fischer, 1983 (2) Fischer, 1983, CdB (2) Delestrée, 1996 (2)
Tarn	Montant/Montans près Gaillac	-	2	Muret, Chabouillet, 1889 (2) Nash, 1978, I (2) Fischer, 1983 (2) Boudet, 1995 (2) Feugère, Py, 2011 (2) Feugère, Py, 2011 (2) 34X
	Gaillac	alentours	[1]	Scheers, 1982 (1)
	Gaillac	-	[1]	Depeyrot, 2004, p. 105, n° 39 Feugère, Py, 2011 (1) 34X
Var	Ollioules	La Courtine	2	Gentric, 1981 (1) Feugère, Py, 2011 (2) Feugère, Py, 2011 (1) 34X
	-	-	1	Feugère, Py, 2011 (1)
Vaucluse	La Bastidonne	Saint-Julien	1	Gentric, 1981 (1) Scheers, 1982 (1) Fischer, 1983 (1) Feugère, Py, 2011 (2) 34X
	Bollène	Barry	1	Gentric, 1981 (1) Feugère, Py, 2011 (1)
	Orange	Musée de Nîmes	2	Gentric, 1981 (2) Feugère, Py, 2011 (2) Feugère, Py, 2011 (2) 34X
	-	-	[1]	Scheers, 1978 (1)
Vienne	Basses	Commune	1	Scheers, 1982 (1) Fischer, 1983 (1)
	Antigny	Gué de Sciaux	1	Boudet, 1995 (1)
	-	-	[1]	Scheers, 1978 (1)

Fig. 23 : Inventaire raisonné des potins « à la tête casquée et au swastika »

Répartition et circulation

Les provenances faisant partie, à ce jour, des quelques éléments disponibles plus ou moins fiables⁶⁵, une répartition géographique du type, toutes variétés confondues, est proposée. La carte de répartition (**Fig. 24**) et le tableau (**Fig. 25**) qui suivent montrent trois zones de concentration qui, à ce jour et en l'absence des variétés, doivent être considérées plus comme des zones d'utilisation que de production :

- une zone septentrionale occupant la partie centrale-sud du bassin parisien restreint (territoire carnute), la partie centrale-nord (territoires véliocasque, suession, bellovaque, silvanecte, véromandien), ainsi qu'une partie du territoire trévire en Allemagne (25 exemplaires dont 20 dans l'Oise),

- une zone centrale d'Angers (Maine-et-Loire) à Clermont-Ferrand/Corent (Puy-de-Dôme), regroupant, de part et d'autre de la Loire, plusieurs territoires gaulois (dont le territoire arverne) (41 exemplaires dont 12 dans le Cher, territoire biturige),

- une large zone méridionale s'étendant de la Haute-Garonne (territoires arécomique, tectosage) aux Alpes-Maritimes (territoire védiante) (33 exemplaires dont 18 issus des départements réunis de l'Hérault, du Gard et des Bouches-du-Rhône).

La zone septentrionale montre un net déficit par rapport aux zones centrale, majoritaire, et méridionale.

65. Localisations données cependant, selon les auteurs, soit par sites, soit par communes, soit par départements, soit par « régions ». Signalisations données parfois sans dénombrement (le nombre total d'individus est donc un nombre minimal).

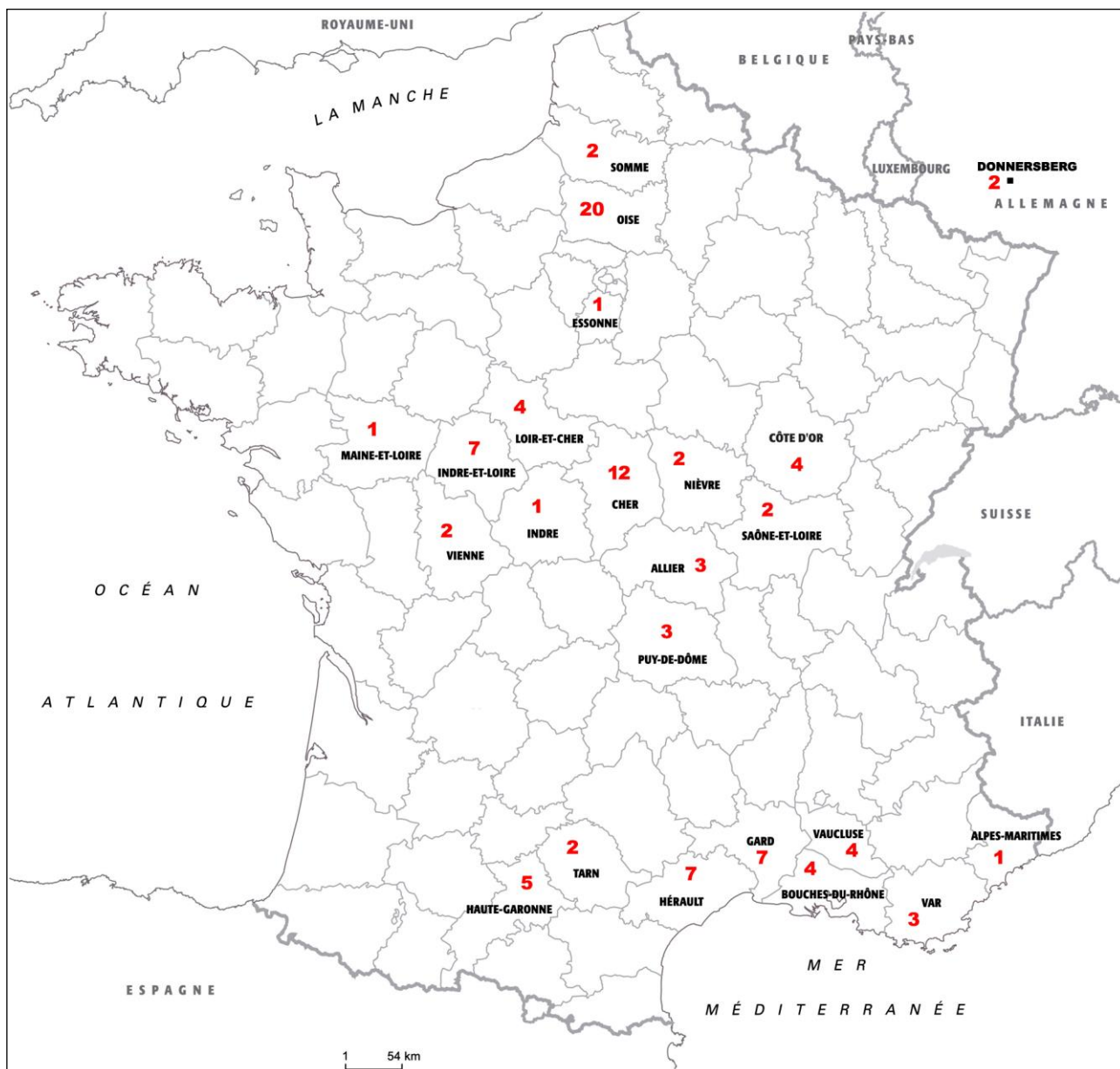


Fig. 24 : Carte de répartition des potins « à la tête casquée et au swastika »

Zone septentrionale		Zone centrale		Zone méridionale	
Localisations	Nb	Localisations	Nb	Localisations	Nb
Donnersberg	2	Allier	3	Alpes-Maritimes	1
Essonne	1	Cher	12	Bouches-du-Rhône	4
Oise	20	Côte-d'Or	4	Gard	7
Somme	2	Indre	1	Haute-Garonne	5
		Indre-et-Loire	7	Hérault	7
		Loir-et-Cher	4	Tarn	2
		Maine-et-Loire	1	Var	3
		Nièvre	2	Vaucluse	4
		Puy-de-Dôme	3		
		Saône-et-Loire	2		
		Vienne	2		
Total	25	Total	41	Total	33

Fig. 25 : Répartition des 99 potins « à la tête casquée et au swastika » inventoriés

« Importation » ou « imitation » ?

La question est lancinante : les potins du type « à la tête casquée et au swastika » rencontrés dans le Midi de la Gaule sont-ils des « importations » ou des « imitations » locales ?

L'importation découle d'un commerce privilégié avec le ou les peuples émetteurs, leurs moyens monétaires étant reconnus et acceptés. Le petit nombre de monnaies inventoriées à ce jour (99 exemplaires) satisfait à cette situation et la présence d'autres monnaies bituriges dans les lots monétaires de sites méridionaux⁶⁶ plaide en sa faveur. La monnaie de Nice, avec une tête réaliste, aux traits bituriges consensuels, serait donc une « importation » découlant de la circulation monétaire.

L'imitation, quant à elle, n'est pas propre aux ateliers extérieurs à la zone d'émission originelle.

Les Bituriges eux-mêmes ont pu créer des potins à la tête dégénérée, soit par reproduction intensive dans les moules d'argile (dessins flous), soit par création hâtive de coins de fortune (dessins modifiées). Dans ce cas, les exemplaires méridionaux seraient également des importations bituriges et non des imitations locales⁶⁷.

Mais les deux techniques de production évoquées ont très bien pu être mises en œuvre par les peuples méridionaux ou même, de proche en proche, par les peuples situés le long de la Loire et/ou du Rhône. Les monnaies du type étudié rencontrées en Gaule méditerranéenne seraient alors de pures imitations souvent qualifiées, pour le Midi, de « probables »⁶⁸ eu égard à la diffusion du type dans cette région. La finalité de ces imitations est cependant délicate à cerner sauf à imaginer un intérêt certain des peuples du Sud pour le dessin ou à revenir sur l'existence d'échanges fréquents avec les Bituriges Cubes et la volonté de fabriquer de la « fausse monnaie » ? Mais alors pourquoi essentiellement ce type précis à la tête casquée et au swastika ? Est-ce par économie de moyens, la mise en place d'une contrefaçon n'étant pas sans efforts, ou pour rester « discret » avec une unique fausse monnaie ?

D'autre part, eu égard aux liaisons iconographiques avec d'autres séries bas-rhodaniennes⁶⁹, même s'il doit être confirmé, le caractère autochtone méridional des potins du type à la tête schématisée semble faire peu de doutes. Ces potins sont-ils de simples essais dont la production, ponctuelle et éphémère, devenue inutile, ne répondait plus à des besoins prévus ou espérés ? Leur rareté insigne⁷⁰ peut le laisser penser.

Au vu de cet essai local sans doute abandonné, supposé être une première tentative avortée de reproduction, peut-on en conclure que les potins du type étudié à la tête dégénérée sont des importations et non des imitations ? Ou bien, cet essai, créé avec un poids nettement plus faible que les monnaies courantes afin de réaliser un meilleur profit, a-t-il été jugé potentiellement incongru, détectable et rejetable par les acteurs économiques, et délaissé au profit d'imitations à la tête dégénérée déjà en cours de circulation ?

Toujours à titre de questionnement, les variétés 5 et 6, au swastika fermé, n'existent qu'avec la tête dégénérée ; il s'agit manifestement de monnaies « tardives » : imitations ? bituriges ? méridionales ?

Les éléments métrologiques ressortant du lot analysé appellent eux-aussi plusieurs questions (*supra*).

Pour tenter de répondre à ces questions, seules les cartes de répartition par variétés⁷¹ seront croisées avec profit.

Études futures

En guise de synthèse plus que de conclusion, même très provisoire, l'exercice ne peut qu'exposer les éléments connus aujourd'hui et ne permet pas de conclure de façon pertinente sur une éventuelle filiation des types puisqu'ils ne respectent pas, par la force des choses, le classement proposé dans l'étude.

Il est en effet impossible, en l'état de la documentation, de faire une distinction exhaustive entre les potins bituriges présumés prototypes (dessin original et, peut-être, dessins modifiés) et leurs imitations supposées.

Par ailleurs, pour aborder très rapidement la question des chronologies, tout en rappelant que rien ne

66. La Cloche dans les Bouches-du-Rhône, Bollène dans le Vaucluse (Fischer, 1983, p. 295-296). Il convient de rappeler également la présence, dans les Alpes-Maritimes, d'une autre monnaie biturige (monnaie de bronze au cheval et aux annelets) que celle au type étudié.

67. Depeyrot, 2004, p. 41.

68. Gentric, 1981, p. 46 ; Fischer, 1983, p. 298 ; Feugère, Py, 2011, p. 207.

69. Larozas, 2000, p. 49.

70. Deux exemplaires référencés : Larozas, 2000, fig. 55 (1,53 g), et CGB, bga_v57_0444 (1,59 g). Un autre exemplaire non référencé mais avec un important manque de métal (bulle d'air au coulage) sur CollecOnline ==> swastika (1,54 g).

71. Certaines variétés, comme celles « à la tête modifiées », pourront être créées et intégrées dans le classement proposé.

pourra aboutir sans un travail minutieux réalisé à partir des variétés, les datations proposées dans le Dictionnaire, incompatibles, doivent être revues à l'aune de contextes archéologiques plus précis. En effet, il semble délicat de parler d'imitations méridionales, datées entre -75 et -25, dont le « prototype » serait la monnaie biturige BIT-6284, leur cadette de 15 ans (fourchette proposée : -60/-25).

Au final, tous les exemplaires du type, autant que possible, devront être revus pour en confirmer les types, les dessins, les descriptions, les provenances, les datations, la métrologie et les variétés.

Un travail sur la qualité des alliages pourrait également s'avérer bénéfique.

Bibliographie

- Barthélemy A. de, 1881**, Note sur les monnaies gauloises trouvées au Mont-César (Oise), *Revue Archéologique*, n. s., 41, p. 65-75, 129-138, pl. V-VII.
- Blanchet A., 1905**, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 650 p., 3 pl. (p. 170, n. 2).
- Boudet R., 1995**, Les potins du centre-ouest et du sud-ouest de la Gaule : état de la question, dans Gruel K., *Les potins gaulois : typologie, diffusion, chronologie*, Gallia, 52, p. 129-135.
- Brenot C., Scheers S., 1996**, *Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du musée des beaux-arts de Lyon*, Éd. Peeters, 182 p., 44 pl.
- CGB**, Compagnie Générale de Bourse, Numismatique Paris, cgb.fr.
- Chabot L., 1985**, Monnaies étrangères aux émissions massaliètes découvertes sur l'oppidum de La Cloche, aux Pennes-Mirabeau (B.-du-Rh.), *DAM*, 8, p. 49-65.
- Chevalier J., Gheerbrant A., 1994**, *Dictionnaire des symboles*, Éd. Robert Laffont/Jupiter, 1060 p.
- Clavel-Levêque M., Levêque P., 1987**, Relations syntagmatiques du swastika sur le monnayage des Belges, dans *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu, Le Léopard d'Or*, Paris, p. 221-226.
- Colbert de Beaulieu J.-B., Fischer B., 1998**, *Recueil des inscriptions gauloises (R.I.G.)*, vol. IV, Les légendes monétaires, XLVe suppl. à Gallia, CNRS, 564 p.
- DAG, 1875**, *Dictionnaire Archéologique de la Gaule, Époque celtique*, t. 1er, A-G, Imp. Nat., Paris.
- Déchelette J., 1899**, *Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont-Beuvray de 1867 à 1898*, *Revue Numismatique*.
- Dedet B., Salles J., 1981**, Aux origines d'Alès : recherches sur l'oppidum de l'Ermitage (Gard), *Bull. de l'École antique de Nîmes*, 16, p. 5-67, ffig. 1-57.
- Delestrée L.-P., 1985**, Les monnaies gauloises du temple des Châtelets à Vendeuil-Caply (Oise), *RAP*, 1-2, p. 51-64.
- Delestrée L.-P., 1996**, *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Éd. Errance/Florange, 144 p.
- Delestrée L.-P., Tache M., 2007**, *Nouvel Atlas des monnaies gauloises, III, La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Éd. Commios, Saint-Germain-en-Laye, 176 p.
- Del Fabbro L., 1998**, Un ensemble protohistorique en bordure orientale du plateau de Caussols : Troubade (06), *Mémoires de l'IPAAM*, t. XL, p. 67-84.
- Depeyrot G., 2004**, Le numéraire celtique, IV. Bituriges, Éduens, Séquanes, Lingons, Éd. Moneta, 41, Wetteren, 336 p., 17 pl.
- Feugère M., Py M., 2011**, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Éd. EMM-BNF, Montagnac - Paris, 720 p.
- Fischer B., 1983**, Les potins du type BN 6284-6294 et leurs variantes, *Bulletin de la SENA, Cahiers Numismatiques*, 78, p. 291-298.
- Fischer B., 1984**, Nouvelles monnaies gauloises de Levroux (Indre), *RA du Centre de la France*, 23-1, p. 81-89.
- Fischer B., 1995**, Les potins, traceurs chronologiques ?, dans Gruel K., *Les potins gaulois : typologie, diffusion, chronologie*, Gallia, 52, p. 37-42.
- Furtwängler A. E., 1978**, *Monnaies grecques en Gaule - Le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia 525/520-460 av. J.-C.*, Éd. OF, Fribourg.
- Gentric G., 1981**, La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (IIe-Ier s. av. J.-C.), *ARALO*, 9, Caveirac, 107 p.
- Gruel K., Popovitch L., 2007**, Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte, *Bibracte*, 13, Éd. Centre Archéologique Européen, 383 p.

- Hiriart E., 2017**, Catalogue des monnaies celtiques - 2. Les monnaies à la croix, Éd. BnF et MAN, 356 p.
- Hucher E., 1873**, Les monnaies gauloises ou les Gaulois d'après leurs médailles, Éd. Morel et Didron, Le Mans, 160 p.
- Lambert É., 1844**, Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France - Première partie, Paris-Bayeux.
- Lambert É., 1864**, Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France - Seconde partie, Paris-Bayeux.
- Larozas C., 2000**, Les monnaies de potin du Sud-Est de la Gaule, Éd. Florange-Burgan, 92 p.
- La Saussaye L. de, 1837**, Mémoires sur plusieurs enfouissements numismatiques découverts dans la Sologne blésoise, III, Revue de la Numismatique Française, t. II, p. 241-250, pl. VII.
- La Tour H. de, 1892**, Atlas de monnaies gauloises, Paris, 19 p., 55 pl.
- Leblond V., 1908**, Monnaies gauloises recueillies dans l'arrondissement de Beauvais, Revue Numismatique, 4, vol. 12, p. 455-489, p. 469-470, n° 43-44, fig. (TD réa/SD).
- Le Clert L., 1917**, Monnaies gauloises du musée de Troyes.
- Le Dantec J.-P., Olivier L., Tache M., 2020**, Catalogue des monnaies gauloises, celtiques et massaliètes du Musée d'Archéologie Nationale, Éd. Commios - MAN, Saint-Germain-en-Laye, 176 p., 144 pl.
- Lelewel J., 1840**, Type gaulois ou celtique - Atlas, Bruxelles.
- Lengyel L., 1954**, L'art gaulois dans les médailles, Éd. Corvina, Montrouge, 55 p., XLVIII pl.
- Majurel R., 1974**, Un monnayage de Gaule méridionale : les potins arécomiques dits « aux croissants », Acta Numismatica, IV, Barcelone.
- Maugard R., 1981**, Monnaies en Touraine, RAC, 20, p. 55-61, 1 pl.
- Maurel G., 2016**, Corpus des monnaies de Marseille, Provence, Languedoc oriental, vallée du Rhône (525 - 20 av. J.-C.), Éd. Monnaies d'Antan, 238 p.
- MAN**, voir Le Dantec J.-P., Olivier L., Tache M., 2020.
- MSAC**, Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, Bulletin Numismatique, II, 1868, p. 327-346 ; III, 1869, p. 297-307 ; IV, 1870-1871-1872, p. 335-350 ; V, 1873-1874, p. 323-353 ; XIV, 1886-1887, p. 327-341.
- Muret E., Chabouillet M. A., 1889**, Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale, Éd. Plon et Nourrit, Paris, 327 p.
- Nash D., 1978**, Settlement & Coinage in the Central Gaul c. 200-50 B.C., t. I et II, British Archaeological Reports, Supplementary Series 39 (I), Oxford.
- Nash D., 1987**, Coinage in the Celtic World, Seaby, London.
- Nick M., 2015**, Die Keltischen Münzen der Schweiz : Katalog und Auswertung, Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften, 3 vol., Bern, 1680 p.
- Philippson A., 1956**, La trouvaille de Fondettes, Bulletin de la Société Archéologique de Touraine, XXXI, p. 473-482, 5 pl.
- Salicis C., 2020**, Aperçu de la circulation monétaire antique dans l'extrême Sud-Est de la Gaule à la lumière de quelques sites archéologiques, Bulletin de la SFN, 75, 8, p. 264-273.
- Salicis C., 2021**, Aperçu de la circulation monétaire antique dans l'extrême Sud-Est de la Gaule à la lumière de quelques sites archéologiques, Mémoires de l'IPAAM, t. 64, p. 39-68.
- Salicis C., Gentric G., 2021**, Les potins « au taureau et à légende MA » dans le département des Alpes-Maritimes (06) et en Gaule méditerranéenne, Mémoires de l'IPAAM, t. 64, p. 69-84.
- Sarthre C., 1997**, Monnaies gauloises de l'Hôtel Gouin et de la Société Archéologique de Touraine, dans Pilet-Lemière J., Tours : études numismatiques, SFN, Suppl. au Bulletin n° 6, p. 1-32.
- Savès G., 1976**, Les monnaies gauloises « à la croix » et assimilées, Éd. Privat, Toulouse, 239 p., XXX pl.
- Scheers S., 1975**, Les monnaies gauloises de la collection A. Danicourt à Péronne (France, Somme), Bruxelles, 121 p., XXIV pl.
- Scheers S., 1977 (1983)**, La Gaule Belgique - Traité de numismatique celtique, Éd. Peeters, Louvain. (réédité en 1983)
- Scheers S., 1978**, Monnaies gauloises de Seine-Maritime, Musée départemental des Antiquités, Rouen, 255 p., XLVII pl.
- Scheers S., 1982**, Les monnaies trouvées au *fanum* de Chilly (Somme) de 1978 à 1980, Revue Archéologique de Picardie, 4, p. 92-118.
- Wigg-Wolf D., 2009**, The coin finds from the Donnersberg - Rheinland-Pfalz - Germany, dans Heesch J. van, Heeren I., Coinage in the iron age : essays in honour of Simone Scheers, Spink, London, p. 399-419.